

## CFA de l'académie de Versailles

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B : SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS MÉTIERS

UFA La Tournelle - 87 Boulevard National 92250 La Garenne-Colombes

### OBJECTIFS

La personne titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services en développant, en adaptant ou en maintenant des solutions applicatives. Elle intervient plus particulièrement dans :

- La définition des spécifications techniques à partir de l'expression des besoins des utilisateurs et des contraintes de l'organisation préalablement recensés, notamment liées à la sécurité ;
- La réalisation, l'adaptation, la sécurisation puis la validation de solutions applicatives à l'aide des cadres applicatifs (frameworks) retenus ;
- La gestion du patrimoine applicatif ;
- La rédaction de la documentation d'une solution applicative ;
- La recherche de réponses adaptées à des problèmes liés à la fourniture et à la sécurisation des services informatiques ;
- L'accompagnement et l'assistance des utilisateurs ;
- Le maintien de la qualité des services applicatifs.

### CONTENU

Compétences professionnelles :

- Support et mise à disposition de services informatiques
- Conception et développement d'applications
- Cybersécurité des services informatiques

Savoirs :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques pour l'informatique
- Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique
- Communication professionnelle en français et en langue étrangère

### PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

### DURÉE

De 1350 h

### DATES

Date de début : 01 septembre 2025

Date de fin : 28 juin 2027

### PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Formation niveau bac ou expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique.

### NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

### VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme  
BTS services informatiques aux organisations option B : solutions logicielles et applications métiers

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

## POURSUITE D'ACTIVITÉS

Type d'emplois accessibles :

- Analyste d'applications ;
- Analyste d'études ;
- Analyste programmeur ;
- Chargé d'études informatiques ;
- Développeur d'applications informatiques ;
- Développeur d'applications mobiles ;
- Technicien développement - exploitation ;
- Développeur Web ;
- Informaticien d'études ;
- Programmeur d'applications ;
- Responsable des services applicatifs ;
- Technicien d'études informatiques.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 35340](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

## COÛT

Reste à charge 0 €

## FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

## DOMAINES PROFESSIONNELS

- Informatique et telecommunication

## CONTACT

Mr Laurent Chamayou

Téléphone : 01 41 19 20 30

Email : laurent.chamayou@ac-versailles.fr

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

